



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 14 avril 2022 -

Délibération n°4.8.14/04/2022 relative au calendrier des candidatures des Masters Sociologie, Management, Réseaux et télécommunications

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption du calendrier des candidatures des Masters

Mention Sociologie parcours sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études
et de l'enquête ;

Mention Management parcours Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité
Marketing de l'offre et de l'expérience client ;

Mention Réseaux et télécommunications parcours Électronique, systèmes embarqués et
télécommunications ;

Mention Réseaux et télécommunications parcours Télécommunications et réseaux informatiques.

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31

Quorum : 16

Membres présents : 13

Membres représentés : 6

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après
en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le calendrier des
candidatures des Masters Sociologie, Management, Réseaux et télécommunications tel que
présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 19 mai 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 16 JUIN 2022

Transmise au recteur le : 16 JUIN 2022

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Comp.	Domaine	Intitulé mention	Intitulé parcours	Campagne 2021-22		Campagne 2022-23	
				Date ouverture campagne	Date fermeture campagne	Date ouverture campagne	Date fermeture campagne
LLSH	SHS	Master Sociologie	Sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études et de l'enquête - Alternance (FI en contrat et FC)	01/04/2021	30/09/2021 (FI en stage) 30/11/2021 (FI en Contrat et FC)	24/04/2022	30/09/2022
IAE	DEG	Master Management	Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité Marketing de l'offre et de l'expérience client	15/02/2021	27/04/2021	15/02/2022	18/05/2022
ScEM	STS	Master Réseaux et télécommunication	Électronique, systèmes embarqués et télécommunications	15/03/2021	25/06/2021	25/04/2022	24/06/2022
			Télécommunications et réseaux informatiques	15/03/2021	25/06/2021	25/04/2022	24/06/2022